Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201875-20251215-108_2025-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 15 décembre 2025

Rapporteur : M. BENIER

n°108-2025

RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE POUR UNE MISSION DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

DELIBERATION

Vu le Code de la fonction publique territoriale,
Vu le Code du travail,
Vu la délibération n°83-2025 en date du 7 octobre 2025, approuvant la conclusion d'un contrat avec La Poste en vue du recensement de la population pour partie,
Considérant que le recensement de la population interviendra du 15 janvier au 21 février 2026,
Considérant que la commune peut recruter un vacataire pour exécuter un acte déterminé et ponctuel ne nécessitant pas la création d'un emploi,
Considérant qu'il appartient au conseil municipal d'autoriser le recrutement de vacataires,
Considérant qu'un vacataire est rémunéré à l'acte et que la délibération doit fixer les conditions de rémunération,
Considérant l'avis de la commission finances et ressources humaines réunie le 3 décembre 2025,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au maire délégué aux finances, aux ressources humaines et à l'informatique,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PAR :

Présents	23	Pouvoirs	10	Votants	33	Absent	0
Voix pour	33	Voix contre		Abstention			

AUTORISE le recrutement d'un vacataire pour la période du 15 janvier au 21 février 2026, en qualité d'agent recenseur.

FIXE la rémunération de cette vacation, après service fait, comme suit :

Résidence principale Feuille de logement + bulletin(s) individuel(s) des occupants du logement (à remplir)	4,00 €
Résidence secondaire, logement occasionnel ou vacant (une seule feuille à remplir)	1,00 €
Prime de formation (par demi-journée)	43,00 €
Frais de déplacement (forfait pour la mission)	250,00 €
Prime de reconnaissance de la tournée (repérage des adresses et du nombre de logements) Dépôt des courriers d'information dans les boîtes aux lettres	130,00 €
Prime de fin de collecte (réalisation complète de la collecte, retour des imprimés en mairie et tenue parfaite des cahiers de tournée et des bordereaux d'adresses)	375,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201875-20251215-108_2025-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 15 décembre 2025

Rapporteur : M. BENIER

n°108-2025

RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE POUR UNE MISSION DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

PRECISE que la prime de formation sera également versée aux agents recenseurs de La Poste qui devront suivre le même parcours de formation selon le contrat adopté par délibération n°83-2025 en date du 7 octobre 2025.

PRECISE que les crédits seront prévus au budget principal Ville, au chapitre 012.

PRECISE qu'un acte d'engagement sera conclu entre la commune et le vacataire recruté.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire — La secrétaire de séance

Ronan KERDRAON — Laurence ANDRE